

Les étranges pérégrinations des armes chimiques syriennes

20 juin 2014



COMAGUER

La destruction des armes chimiques syriennes a fait l'objet de très importantes manifestations d'intérêt au moment où la Syrie a adhéré à la Convention internationale pour la destruction des armes chimiques. Le silence sur les armes chimiques de deux pays voisins : Israël et Egypte a été à proportion de la publicité considérable faite aux armes syriennes

La destruction des armes chimiques est un processus complexe, long et onéreux et la très grande majorité des pays qui se sont engagés à détruire leurs armes chimiques n'ont pas achevé le processus, la France en tête. A l'inverse des autres pays qui se sont engagés dans les opérations des leurs armes chimiques, la Syrie ne pouvait pas, vu la situation intérieure, dans des conditions de sécurité suffisantes mettre en place les usines de destruction et assurer l'acheminement des armes depuis les lieux de stockage jusqu'aux lieux de destruction. Le gouvernement syrien a en même temps fait savoir qu'il ne pouvait pas assurer le financement de ces opérations estimées à 1 milliard de dollars.

Fut donc mise en œuvre une procédure d'exception. Les armes chimiques syriennes devaient être transportées et détruites hors de Syrie. Une date limite pour ces exportations très particulières fut fixée : le 30 Juin 2014. A quelques jours de cette date, il semble que la plus grande partie de ces armes ait effectivement déjà quitté le territoire syrien par la voie maritime mais que la date limite puisse être respectée.

Bien que peu d'informations ait filtré à ce sujet il convient de souligner que le transport de ces centaines de tonnes d'armes depuis l'intérieur du pays vers le port de Lattaquié où elles ont été embarquées s'est opéré sans incidents, ce qui veut dire que, sous la supervision de l'OIAC, le gouvernement et l'armée syrienne ont assuré la sécurité de ces opérations et que les armes en question ne sont pas tombées entre les mains des groupes armés qui ne pouvaient manquer d'imaginer l'énorme moyen de pression politique qu'aurait constitué la capture d'un des convois transportant ces armes vers Lattaquié.

Une fois les embarquements réalisés a commencé une bien étrange odyssee. Il revient à l'association française ROBIN DES BOIS d'avoir mené une enquête sérieuse et suivie sur cette question. ROBIN DES BOIS a déjà fait la preuve d'une grande capacité d'investigation sur les pollutions marines de tous ordres et se révèle à nouveau comme étant à la pointe de « l'écologisme d'investigation maritime ».



Les derniers communiqués de l'organisation – voir sur le site de [ROBIN DES BOIS](http://www.robindesbois.org)- font le point de la situation et conduisent en même temps à se poser quelques questions.

1- Il semble qu'il y ait deux politiques en concurrence pour la destruction des dites armes chimiques : l'une consistant à les débarquer dans un port étranger et à les acheminer vers une usine spécialisée de destruction déjà existante, l'autre consistant à les détruire en mer.

2- La première hypothèse a suscité de vives réactions populaires et/ou gouvernementales dans les pays où le débarquement des armes a été annoncé que ce soit en Albanie, en Grèce, en Italie et jusqu'en Norvège

3- La seconde suscite questions et inquiétudes. En effet l'armée américaine a transformé un navire de transport en usine chimique flottante. Il s'agit d'une première mondiale. Le navire CAPE RAY est un navire roulier, sorte de garage flottant destiné au transport des camions et remorques routières. Les experts maritimes et ROBIN DES BOIS considèrent que ce type de navire n'est pas adapté à une activité d'usine chimique embarquée à risques. Le CAPE RAY a traversé l'Atlantique et stationne aujourd'hui dans un port espagnol. Cette solution imaginée par l'armée US peut présenter l'avantage de la discrétion, du faible coût – pas de transbordements, pas de nouveaux transports terrestres dans le pays de destination, pas de rémunération de l'entreprise de destruction des produits chimiques– mais est très inquiétante. En effet les traitements chimiques envisagés à bord du CAPE RAY consisteraient à mélanger 700 tonnes de gaz moutarde à 7000 tonnes de soude caustique déjà à bord du navire. Mais à l'issue de ce traitement il resterait 7700 tonnes d'un mélange qui certes ne constituerait plus une arme, mais certainement un polluant marin. En imaginant que le CAP RAY puisse faire en eaux calmes pendant quelques semaines sa petite tambouille que ferait-il ensuite des 7700 tonnes de résidus ?

4- La tentation évidente est de tout jeter à la mer d'abord pour des raisons de coût ensuite parce qu'une fois le forfait accompli et connu il n'y aurait plus à gérer que les protestations pays voisins, de leurs pêcheurs et de leurs écologistes, un scandale parmi d'autres... ROBIN DES BOIS qui a pris contact avec l'OIAC reconnaît que celle-ci est inquiète...

Rendons hommage à ROBIN DES BOIS pour sa détermination à faire la lumière sur cette affaire et restons vigilants.

COMAGUER

<http://comaguer.over-blog.com>

L'interview de ROBIN DES BOIS par COMAGUER peut être écoutée dans nos archives sonores Les archives (pour écoute et téléchargement)

<http://www.dotspirit.com>

membre : comaguer

code d'accès : amiscomaguer

mot de passe : salvador13bis

